

MANUFACTURE DES TABACS
Авс д'аппел д'офрес интернационал n°01T/2013
relatif à l'achat de tabacs en feuille

La Manufacture des Tabacs de Kairouan, désignée ci après par la M.T.K, domiciliée à Avenue Beit El Hekma B. P : 106 La Mansoura - 3100 KAIROUAN - TUNISIE, lance un appel d'offres international N°01T/2013 pour l'acquisition, sur examen d'échantillons, de fiches techniques et de prix, des tabacs répartis suivant les lots, les variétés, les origines et les présentations ci-après :

Lot	Variété	Quantité/ Groupe	Origine des tabacs		Présentation
1	Virginie	100 Tonnes	Pays d'Europe		Strips
2	Burley	100 Tonnes	Pays d'Afrique		Strips
3	Côtes Virginie	50 Tonnes	Pays d'Afrique		Strips
4	Orient	100 Tonnes	Afrique et Europe		Côtes
			Grèce/Turquie/Macédoine/Bulgarie		
			Albanie ou autres origines		Loose-leaves
		Total	450 Tonnes		

Les fournisseurs spécialisés, désirant prendre part à cet appel d'offres sont invités directement ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés à retirer le cahier des charges y afférent auprès du Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés de la MTK (service des marchés), sis à l'adresse sus-mentionnée.

Présentation des offres

L'offre sera adressée dans les mêmes colis que les échantillons, sous enveloppe cachetée libellée au nom du Directeur Général de la MTK, à l'adresse sus-mentionnée, sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

« Appel d'offres international n°01T/2013 pour l'achat de tabacs. »

« Variété : »
 « origine : »
 « lot n° »

Cette enveloppe doit contenir :

- Le cahier des charges (CCAP), dûment signé et dont toutes les pages seront signées par le soumissionnaire et portant le cachet de son entreprise.

- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), les fiches d'évaluation techniques et les procédures d'agrément des tabacs relatives à chaque lot auquel participe le soumissionnaire, dûment signés et dont toutes les pages seront signées par le soumissionnaire et portant le cachet de son entreprise.

- Un certificat prouvant que le soumissionnaire n'est pas, en faillite, ou en redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays du soumissionnaire.

Le certificat doit indiquer l'adresse du siège social, les numéros de téléphone et de fax, l'adresse e-mail ainsi que le numéro d'inscription du soumissionnaire au registre du commerce.

- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire, par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et les étapes de son exécution.

Cette enveloppe doit également contenir, pour chaque lot offert :

- Une enveloppe intérieure portant la mention :

Offre financière
Appel d'offres international N°01T/2013
Lot N° ...

et doit contenir :

- La soumission suivant modèle en annexe II du cahier des charges.

- L'offre de prix suivant modèles en annexe III du cahier des charges.
ECHANTILLONS

Conformément à l'article 8 du cahier des charges, les soumissionnaires sont tenus de fournir par récolte et par grade proposé un ou plusieurs échantillons de leurs choix. Chaque échantillon devra avoir un poids approximatif de 10 kg avec une longueur de 50 cm et une largeur de 30 cm.

Les échantillons de tabacs doivent être accompagnés des certificats phytosanitaires et adressés par voie postale ou par rapide poste au Bureau d'Ordre Central de la Manufacture des Tabacs de Kairouan, désignée ci après par la M.T.K, domiciliée à l'avenue Beit El Hekma BP : 106 La Mansoura - 3100 Kairouan - Tunisie, au nom du directeur général de la M.T.K. Ces colis doivent porter obligatoirement et seulement les mentions suivantes :

« Appel d'offres international n°01T/2013 pour l'achat de tabacs. »

« Variété : »
 « origine : »
 « lot n° »

« A ne pas ouvrir »

Chaque échantillon doit être accompagné :

- D'une fiche technique suivant modèles joints au cahier des charges (Annexe N° I).

- D'un engagement écrit garantissant que l'échantillon proposé n'est pas à base d'OGM.

- D'un engagement écrit garantissant que l'échantillon proposé n'est pas touché par la radioactivité, traité par des substances interdites ou présentant des résidus de pesticides supérieurs aux limites tolérées.

Le dernier délai de réception des colis contenant les offres et les échantillons, au Bureau d'Ordre Central de la MTK, est fixé au **21-10-2013, jusqu'à 15 heures.**

Les échantillons accompagnés des offres parvenus après cette date seront purement et simplement rejetés. Le cachet du bureau d'ordre de la MTK fait foi.

Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions pour que les échantillons accompagnés des offres parviennent au Bureau d'Ordre Central de la MTK au plus tard à la date et l'heure sus-indiquées.

La validité des offres est fixée à 90 jours à partir du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres et des échantillons.